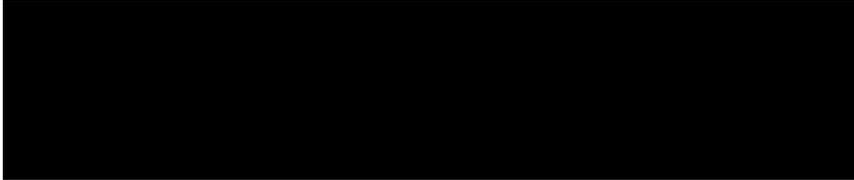


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 25 juillet 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.071

,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 7 mai dernier, visant à obtenir les documents suivants :

1. Nombre d'infirmières, ou tout titre d'emploi équivalent, déployées par CISSS, par CIUSSS et par établissements non fusionnés, dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international à chaque mois, et ce, depuis le 1^{er} janvier 2021;
2. Nombre d'infirmières, ou tout titre d'emploi équivalent, recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre, pour le volet recrutement à l'international toujours à l'emploi des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés, et ce, à titre d'infirmières;
3. Nombre d'infirmières, ou tout titre d'emploi équivalent, recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre, pour le volet recrutement à l'international toujours à l'emploi des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés, et ce, à un titre d'emploi autre;
4. Nombre d'infirmières auxiliaires, ou tout titre d'emploi équivalent, déployées par CISSS, par CIUSSS et par établissements non fusionnés, dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international à chaque mois, et ce, depuis le lancement du programme Opération main-d'œuvre;

... 2

5. Nombre d'infirmières auxiliaires, ou tout titre d'emploi équivalent, recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international toujours à l'emploi des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés, et ce, à titre d'infirmières auxiliaires;
6. Nombre d'infirmières auxiliaires, ou tout titre d'emploi équivalent, recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international toujours à l'emploi des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés, et ce, à un titre d'emploi autre;
7. Nombre d'inhalothérapeutes, ou tout titre d'emploi équivalent, déployées par CISSS, par CIUSSS et par établissements non fusionnés, dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international à chaque mois, et ce, depuis le lancement du programme Opération main-d'œuvre;
8. Nombre d'inhalothérapeutes, ou tout titre d'emploi équivalent, recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international toujours à l'emploi des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés, et ce, à titre d'inhalothérapeutes;
9. Nombre d'inhalothérapeutes, ou tout titre d'emploi équivalent, recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international toujours à l'emploi des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés, et ce, à un titre d'emploi autre;
10. Bilan de l'atteinte des cibles de recrutement de personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international par région du Québec, et ce, depuis le 1^{er} janvier 2021;
11. Bilan du recrutement d'infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes ou tout titre d'emploi équivalent ayant été recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international par pays de provenance et par genre, et ce, depuis le 1^{er} janvier 2021;
12. Pourcentage de démission des infirmières, des infirmières auxiliaires et des inhalothérapeutes, ou tout titre d'emploi équivalent, ayant été recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international;

13. Guide d'accueil des personnes ayant été recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international;
14. Plan d'intégration des personnes ayant été recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international;
15. Bilan des montants octroyés à titre de bourse, d'allocation, de remboursement des dépenses ou de compensation financière octroyés aux personnes ayant été recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international, et ce, ventilé par programme et pour les titres d'emploi suivants : infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes, ou tout titre d'emploi équivalent;
16. Offre de services avec Recrutement Santé Québec pour le recrutement d'infirmières, d'infirmières auxiliaires et d'inhalothérapeutes, ou tout titre d'emploi équivalent, ayant été recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international;
17. Descriptif des programmes de soutien et d'accueil des personnes ayant été recrutées dans le cadre du programme Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international ainsi que pour les membres de leur famille.

Voici les informations répondant au libellé de votre requête :

Parmi les mesures déployées dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre, trois mesures ciblent le volet recrutement à l'international :

- Recrutement de diplômés hors Canada (DHC) en continu dans le réseau de la santé et des services sociaux
 - La mise en place de deux nouvelles plateformes, soit le Fichier national de candidatures (FNC) et le Bureau virtuel de recrutement international (BVRI), a permis une plus grande autonomie des établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans le recrutement de DHC, dont des infirmières et des préposés aux bénéficiaires. Les données présentées incluent le recrutement régulier réalisé lors des Journées Québec ainsi que le recrutement en continu réalisé par les établissements de santé.

- Recrutement d'infirmières dans le cadre du projet en reconnaissance des compétences des infirmières et infirmiers recruté(e)s à l'international (PRCIIRI)
 - Cette mesure est sous la gouverne du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Les données présentées incluent les données suivies par le ministère de la Santé et des Services sociaux et pourraient différer de celles du MIFI en raison de la méthode de suivi, des périodes de référence et de la méthodologie utilisée.
- Recrutement de préposés aux bénéficiaires (PAB)

Bilan des candidats sélectionnés dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international

- 2021-2022
 - Recrutement de DHC
 - Données non disponibles puisque le FNC et le BVRI ont été lancés le 27 octobre 2022.
 - PRCIIRI
 - Données non disponibles puisque les candidats ont été sélectionnés à partir de 2022-2023.
- 2022-2023
 - Recrutement de DHC
 - Lors de l'exercice de compilation réalisé en décembre 2023, les données disponibles portaient sur l'ensemble des professionnels de la santé et des services sociaux DHC incluant les infirmières et les préposés aux bénéficiaires.
 - Candidats sélectionnés : voir section 1 du document s'intitulant « **Annexe 1** ».
 - PRCIIRI
 - Candidats sélectionnés : voir section 2.1 du document s'intitulant « **Annexe 1** ».
 - Candidats ayant débuté leur formation : voir section 2.2 du document s'intitulant « **Annexe 1** ».
 - Ventilation par pays de diplomation : voir section 2.3 du document s'intitulant « **Annexe 1** ».

- 2023-2024
 - Recrutement de DHC
 - Candidats sélectionnés : voir section 1.1 du document s'intitulant « **Annexe 2** ».
 - Ventilation par pays de diplomation : voir section 1.2 du document s'intitulant « **Annexe 2** ».
 - PRCIIRI
 - Candidats ayant débuté leur formation : voir section 2.1 du document s'intitulant « **Annexe 2** ».
 - Candidats qui ont été embauchés comme candidat à l'exercice de la profession infirmière : voir section 2.2 du document s'intitulant « **Annexe 2** ».

Bilan de l'atteinte des cibles de recrutement dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre pour le volet recrutement à l'international

- Voir document s'intitulant « **Annexe 3** ».

Accueil, intégration et rétention

- Les programmes d'accueil et d'intégration destinés aux DHC sont développés par les établissements de santé et des services sociaux.
 - À noter qu'un cadre de référence destiné aux établissements a été développé par le MSSS à l'automne 2022. Ce cadre de référence vise à offrir des lignes directrices afin de guider et faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux travailleurs de la santé et des services sociaux ayant un parcours professionnel et académique hors Canada.
 - Voir document s'intitulant « **Cadre de référence_PRCIIRI** »
- Les personnes recrutées via le recrutement international bénéficient de programmes de soutien et d'accueil de la part de leur établissement employeur et des partenaires locaux ainsi que par le biais d'Accompagnement Québec sous la gouverne du MIFI. Vous pouvez contacter le MIFI pour plus d'information sur ce [service d'intégration pour les personnes immigrantes | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/fr/services/immigration).
- Les données sur la rétention des employés DHC sont compilées par les établissements de santé et des services sociaux.
- Les données sur les démissions des employés DHC sont compilées par les établissements de santé et des services sociaux.
 - Pour le PRCIIRI, en date du 15 mai 2024, six personnes ont démissionné.

Soutien financier et remboursement

- Voir document s'intitulant « **Annexe 4** »

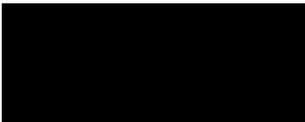
Offre de service de Recrutement Santé Québec pour l'ensemble des professionnels de la santé DHC, incluant les infirmières et les PAB

- Informer les candidats sur le Québec et ses régions, ses opportunités et ses établissements de santé et services sociaux ainsi que les étapes nécessaires à entreprendre pour bien préparer leur projet professionnel;
- Guider les candidats dans leur choix de région dans laquelle ils vont s'installer en fonction de leur projet professionnel et personnel;
- Sélectionner un établissement de santé et de services sociaux correspondant au profil des candidats et leur mettre en contact avec l'établissement sélectionné;
- Informer les candidats sur les démarches de reconnaissance des compétences : évaluation comparative des études hors Québec et équivalence de diplôme;
- Accompagner les candidats dans leurs démarches d'immigration et d'accueil-intégration dans le milieu professionnel avant leur arrivée au Québec.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs

La directrice par intérim,



pour Annie Larivière

p. j. 2

N/Réf. : 24-IO-00004-130